Code de conduite sur le lacs LUDGER et CARDIN

APLC

1. PRÉCAUTION

N'arrachez pas les plantes aquatiques.
Do not remove aquatic plants from the lake.

2. LES VAGUES

Respectez les ZONES SANS VAGUES à l'intérieur des premiers 50 mètres de la rive.
Respect the NO WAVE ZONES within the 50 meters from the shoreline.

3. PÉRIODE SANS VAGUES ET SANS BRUIT

Évitez de faire des vagues et réduire le bruit entre **21h30 et 08h00** ainsi qu'entre **12h00 et 14h00**.
*Avoid making waves and reduce noise between **9:30 p.m. and 8:00 a.m.** and between **noon to 2:00 p.m**.*

4. BONNE CONDUITE

Détenir une preuve de compétence et un permis d'embarcation de plaisance.
Have proof of competency and pleasure craft license.

Agir avec PRUDENCE et conformément à la réglementation fédérale en vigueur.
Act with CAUTION and in accordance with federal regulations.

Règlements municipaux

RÈGLEMENT VISANT À COMBATTRE LES PLANTES ENVAHISSANTES DANS LES PLANS D'EAU DE LANTIER, N°169-2016

ARTICLE 3 - PERMIS D'ACCÈS AUX LACS

Tout résident de Lantier qui désire faire usage d'une embarcation motorisée sur un lac du territoire de Lantier doit se procurer une vignette au bureau de la municipalité.
Any resident of Lantier wishing to use a motorboat on lakes of Lantier must obtain a vignette at the City Hall.

ARTICLE 4 - INSPECTION ET LAVAGE DES EMBARCATIONS

Avant la mise à l'eau de toute embarcation, faire inspecter et laver cette embarcation dans un poste de lavage certifié par la municipalité et être en possession d'un certificat de lavage valide pour cette embarcation.
Before the launching of any boat, have your boat inspected and washed in a certified washing station and be in possession of a valid washing certificate for this boat.

UTILISATION DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU MUNICIPALE

Tout citoyen de la muncipalité de Lantier peut se procurer la clé de l'accès à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture. Après 16h30, veuillez communiquer avec le préposé à la barrière au 819 216-0377.
Any citizen of the municipality of Lantier can obtain the key of the gate at the City Hall during business hours. After 4:30 p.m., please contact the officer of the gate at 819 216-0377.